

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 21-10-36

Séance du 11 octobre 2021

AFFAIRES TECHNIQUES **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU GROUPEMENT INTERET PUBLIC** **DENOMME ID77**

L'an deux mille vingt et un, le onze octobre, à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège à Nangis, en séance à huis clos, sous la présidence de Monsieur Éric JEUNEMAITRE, Président.

Selon l'article 2 des statuts, le Comité Syndical est composé de **97** membres titulaires : **32** délégués pour la communauté de Communes « Bassée-Montois », **19** délégués pour la communauté de Communes de la Brie Nangissienne, **38** délégués pour la Communauté de Communes du Provinois, **4** délégués pour la communauté de communes de la Brie des Rivières et Châteaux, **1** délégué pour la Communauté de Communes des Deux Morin, **3** délégués pour la Communauté de Communes du Val Briard.

Titulaires présents : M. ET Mmes BACHELET, BELLACHE, DE BISSCHOP, CIOTTI, COUVOISIER, CRAPARD, DARCY, DELETAIN, GOMES, JEUNEMAITRE, LEBAT, LEGRAND, LOISELET, MARIE, MAZZUCHELLI, PATRON, PERNEL, PERRINO, RAMEAUX, VESAIGNE, ROUSSEAU, MYTNIK, LECONTE, BALDY, HARSCOET, POMMIER, BRICHET, MEBARKI, BREUGNOT, DIACCI, LE BOUTER, COUPAS, MARTINET, DEMANGE, DELANNOY, SOSINSKY, CONDAMINET, FENOT, MONTAGU, BOURBONNEUX, CASTAING, BAGUE, BARRAY, SIVANNE, COULON, BEAUGELET, DUVERNE, KOFFEL, MASSON, LE SCANFF, BOUSSARD

Suppléants présents : M. et Mmes BILLAULT, LE BRISHOUAL, BERTRAND

Représentés : M et Mmes MARTIN (pouvoir à JEUNEMAITRE), GALLOIS (pouvoir à PATRON)

Excusés : M et Mmes PERRIN, GRAND, SLIMANI, BAALI, ANGERVILLE

Secrétaire de séance : M. BRICHET

Date de la convocation	: 30 septembre 2021
Nombre de délégués en exercice	: 97
Nombre de délégués présents	: 54
Suffrage exprimé	: 56

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 21-10-36

Séance du 11 octobre 2021

AFFAIRES TECHNIQUES
DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU GROUPEMENT INTERET PUBLIC
DENOMME ID77

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que le SMETOM-GEEODE a adhéré au groupement d'intérêt public dénommée ID77. Ce groupement s'adresse aux communes et groupements de collectivités qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement, de conseils, d'appuis techniques, d'actions de sensibilisation ou de ressources diverses en réponse à leurs besoins dans des domaines variés.

Le renouvellement des membres du comité syndical ayant eu lieu le 15 septembre 2020, il convient de renommer un élu pour représenter le SMETOM-GEEODE au sein de l'assemblée du GIP « ID77 ».

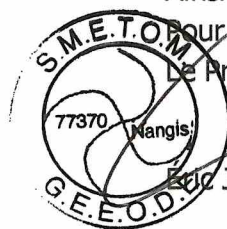
LE COMITE SYNDICAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

**APPROUVE LA NOMINATION DE MADAME LE BOUTER COMME REPRESENTANTE
AU GROUPEMENT INTERET PUBLIC DENOMME ID77.**

Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,
Le Président,



Eric JEUNEMAITRE

Certifié exécutoire et transmis en Préfecture, le 19 octobre 2021

Affiché, le 19 octobre 2021

Le Président,

Eric JEUNEMAITRE

